

# CONSEIL DE QUARTIER PLATEAU-VDO

MARDI 15 MARS 2022

## DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Présentation du rôle et du fonctionnement du CQ et du bureau du CQ
- ❖ Présentation et échanges sur le thème « **Les projets du Grand Paris Express** » (**gare des 3 communes et le centre de remisage**)
- ❖ Présentation et échanges sur le thème « **Voie de desserte orientale-VDO** »
- ❖ Temps de questions diverses sur les propositions des habitants pour le quartier
- ❖ Conclusion, suite à donner et remerciements

## INTRODUCTION

- En introduction de ce premier CQ, M. LATRONCHE, président du bureau du conseil de quartier Plateau/VDO, a rappelé l'historique de l'initiative « Votre Maire à votre rencontre » à l'automne 2021, ainsi que le tirage au sort du 04 décembre 2021.
- Ensuite, l'ensemble des membres du bureau s'est présenté aux habitants présents en expliquant leur rôle, leurs attentes pour le CQ et les raisons de leur engagement.
- Enfin, M. LATRONCHE a ensuite présenté le rôle et le fonctionnement du conseil de quartier, puis le rôle du bureau et expliqué les règles de bienséance d'une réunion et a lancé le premier thème.

### MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

#### Pour les élus

**M. LATRONCHE**

**M. BOULAY**

**M. GAUDIERE**

**M. PESSOA GRIJO**

**Mme NGANDE**

**M. MAILLER**

#### Pour les citoyens

**Mme COSTA**

**Mme BOUEDEC**

**M. REUSSE**

**Mme BECVORT**

**M. ANGLARD**

**Mme REUSSE**

### HABITANTS

PRÉSENTS :

**50 PERSONNES**

# 1. LES PROJETS DU GRAND PARIS EXPRESS

---

*Monsieur Jacques Jo BRAC, Directeur du Projet Grand Paris Express à la mairie de Champigny, a fait une présentation générale de la gare des 3 communes, puis du centre de remisage. Tous les éléments sont disponibles sur le PowerPoint présenté ce jour-là. Les habitants ont ensuite été invités à échanger sur ce 1<sup>er</sup> thème.*

**Habitant :** En ce qui concerne la création de 450 emplois suite aux travaux du Grand Paris Express, s'agira-t-il d'embauches de Campinois ?

**Réponse Bureau :** L'entreprise qui va assurer l'exploitation de la ligne n'est pas encore connue, un appel d'offres a été lancé. La RATP candidate probablement. Selon le groupement d'entreprise sélectionné qui répondra à l'offre, il est possible que celui-ci repositionne son personnel interne. La municipalité fait tout pour que ces 450 emplois à terme soient directement proposés aux Campinois.

-----

**Habitant :** La circulation automobile actuelle est extrêmement dense, la pollution, les problèmes de stationnement, que subissent les riverains, et le métro qui arrive. Intervenez-vous par rapport à ces problématiques ?

**Réponse Bureau :** La construction de ce métro a pour objectif d'avoir une meilleure desserte en transports et donc moins d'utilisation d'automobiles, c'est pour cela que le syndicat des transports IDFM (Ile de France Mobilité, ex-STIF) interdit les parcs de stationnement public de rabattement autour des gares.

Pour le moment, on subit des nuisances sur le quartier car c'est une période de travaux. Il s'agit d'un projet énorme qui apporte des nuisances en termes de circulation, de voirie. Les travaux sont en cours et une amélioration en termes de circulation devrait être visible fin 2023. La rue de Bernau sera remise en état au mois d'avril 2022. Cela peut faire partie d'un élément de réflexion qui pourra être abordé sur la 2<sup>nd</sup>e partie du conseil de quartier : comment peut-on travailler sur la circulation en générale et les circulations douces en particulier ?

-----

**Habitant :** Concernant le projet Altival, il y a aussi un projet de route : combien de voies routières sont prévues ?

**Réponse Bureau :** Une voie routière est prévue. Le projet a été stoppé et va se remettre en route, là encore les habitants du quartier pourront faire leurs propositions. Le conseil de quartier n'est pas décisionnaire mais il peut être force de proposition.

-----

## 2. La V.D.O (Voie de Desserte Orientale)

---

Monsieur Roméo ALBERTONI, Chef de projet VDO à la ville de Champigny a fait une présentation de l'historique de la VDO. L'ensemble de ces éléments est disponible dans le PowerPoint ayant accompagné cette réunion. Les habitants sont ensuite invités à échanger et à poser des questions sur ce 2ème thème.

**Habitant :** Au niveau de l'intercommunalité : les gens de Chennevières/Marne devront prendre leur véhicule afin de se rendre à la ligne 15. Aussi pour rejoindre le Plessis-Trévisé, les gens venant de Nogent s/ Marne empruntent la rue François Mitterrand et passent donc par le quartier du Plateau/VDO. Il y a déjà des bouchons à l'heure actuelle, comment faire pour ne pas créer de futurs bouchons ?

**Réponse Bureau :** le boulevard urbain Altival a pour objectif de rallier Chennevières s/ Marne, afin de rendre possible l'accès à la gare. L'idée est de pouvoir rallier les gares en transports en commun et donc réduire l'usage de la voiture.

-----

**Habitant :** Quelle est la longueur de la voie de bus ? D'où part-elle ? Quel est le coût de cette installation ?

**Réponse Bureau :** Il s'agit d'un projet porté par le Département. Il y a plusieurs tronçons : le tronçon 1, Champigny Sur Marne/Noisy Mont d'Est fera 6 km. Son coût est de 120 millions d'euros.

-----

**Habitant :** Plutôt antinomique que de proposer de développer l'activité économique et préserver la biodiversité. Tous soucieux de développer l'emploi local, il faudrait le faire sur les zones d'activités et industrielles déjà existantes autour de la VDO, beaucoup de locaux sont inoccupés. La ville de Champigny est déjà énormément traversée par des poids lourds, et développer l'activité économique nécessite une augmentation de cette circulation. Si en plus des voies de bus une route est tracée, cela entraînera une augmentation de cette circulation.

**Réponse Bureau :** L'activité économique des zones industrielles sur le quartier sont principalement des zones d'activité BTP. Le développement économique dont parlait Monsieur ALBERTONI est d'aller vers des TPE/PME. En effet un grand nombre d'entreprises souhaitent maintenant venir s'installer à Champigny. Quand le centre de remisage et de maintenance sera terminé, il y aura moins de passages de poids lourds.

-----

## 3. QUESTIONS DIVERSES : Vos propositions pour le quartier

---

**Habitant :** Le vivre ensemble, l'harmonie sur le quartier, la tranquillité : sur le mail de la Demi-Lune qui est censé être piéton, il y a beaucoup de problèmes de stationnement de voitures.

**Réponse Bureau :** La borne pompier côté stade Charles Solignat, empêchant l'accès au Mail, est cassée et sera réparée d'ici la fin mars 2022. Celle se trouvant du côté chemin des Chaloux est de la responsabilité du bailleur social IDF Habitat. Celui-ci est régulièrement relancé par la municipalité.

**Habitant :** Les bornes pompiers sont depuis 25 ans régulièrement cassées ou en panne, donnant lieu à un parking sauvage sur le Mail. La Mairie et le bailleur se renvoient la balle quant à la responsabilité du bon

fonctionnement des bornes. Les ASVP ne pouvant pas intervenir, est-il possible de mettre en place des panneaux signalétiques (interdiction sur le Mail à tous véhicules à moteur, sous menace d'enlèvement) ?

**Réponse Bureau** : Une partie du Mail dépend de la ville, l'autre dépend du bailleur. La municipalité relance régulièrement le bailleur, mais elle n'interviendra pas sur la parcelle leur appartenant. Il est tout à fait envisageable de proposer de faire poser des panneaux d'interdiction (risque d'enlèvement...). Construisons ensemble, trouvons des solutions pour mieux vivre sur notre quartier.

-----

**Habitant** : En zone bleue devant les commerces, il n'y a jamais de places disponibles. Les places pour handicapés derrière le salon de coiffure sont elles aussi occupées. Peut-il y avoir un passage des ASVP plus régulier ?

Il y a aussi beaucoup de saletés sur le quartier (détritus, urine), et des voitures ventouses. Le personnel communal nettoie mais une partie du Mail (entre la poste et le n°18 du Mail de la Demi-Lune), n'est pas nettoyé. Est-il possible d'intervenir sur ce sujet ?

**Réponse Bureau** : Le questionnement est le même lorsque des encombrants ou des déchets sont laissés sur la pelouse côté rue Jalapa. C'est au bailleur de faire en sorte que les poubelles soient laissées en bord de voie publique pour que cela soit enlevé. IDF Habitat sera relancé sur ce sujet.

**Représentant IDF habitat** : Les références cadastrales stipulent que la partie du Mail appartient à la Mairie. IDF est propriétaires des immeubles. Certains sujets sont à éclaircir, comme les espaces verts et une réunion est prévue en ce sens à la fin de la semaine. IDF Habitat est disponible pour échanger avec qui le souhaite afin d'annoncer les délimitations claires et précises.

**Réponse Bureau** : Les services de la Mairie ont travaillé sur ce sujet, au niveau cadastre vous pouvez de nouveau rencontrer le service. Nous invitons IDF Habitat à organiser une réunion avec les habitants du quartier, ils pourront ainsi faire remonter leurs soucis et leurs revendications.

-----

**Habitant** : Avec l'arrivée du Grand Paris Express, les prix de l'immobilier flambent. Je souhaiterais acheter mais je ne suis pas sûr de pouvoir le faire à Champigny et je devrais déménager avec ma société. Existe-t-il un dispositif d'accompagnement pour l'accès à la propriété ?

**Réponse Bureau** : Toutes les villes qui accueillent les gares du Grand Paris voient les prix de l'immobilier augmenter. La Ville propose des dispositifs d'accompagnement pour l'accès à la propriété à voir avec les promoteurs.

-----

**Habitant (président du conseil syndical de la résidence Ile de France) :**

- Le bâtiment dispose d'un accès donnant directement sur l'école H. Bassis. Pour rappel, le stationnement et l'arrêt de véhicules sont strictement interdit tout le long de cette école (arrêté municipal datant du plan Vigipirate). Pourtant il est régulièrement compliqué voire impossible de rentrer chez soi. En effet, des parents accompagnant leur enfant stationnent, accompagnent les enfants jusqu'à l'école, puis prennent le temps de discuter. Pendant ce temps-là, un bouchon énorme se crée entre le Chemin des Tartres, la rue du Monument et le chemin Jalapa. La Municipalité actuelle a mis en place une action de renforcement des ASVP en début d'année scolaire, cela a fonctionné sur le moment, mais à l'heure actuelle ce problème recommence.
- La résidence en face de l'école va être réhabilitée (isolation, ravalement), cela va générer un gros trafic en journée, ajoutant aux travaux de l'école Henri Bassis qui doit à terme être reconstruite. A

**partir de quand cette école sera-t-elle reconstruite ? Peut-on engager une réflexion sur ce sujet, car la rue du Monument est un axe important ?**

**Réponse Bureau** : Les ASVP circulent d'école en école, et ne peuvent pas être présents sur toutes en même temps. Il est possible de mettre en place un groupe de réflexion sur ce sujet : comment aménager, gérer la circulation devant H. Bassis (exemple : dépose minute).

Les travaux de l'école débuteront au mois de juin 2023, pour une livraison en 2025 de la première phase.

**Habitant (Résidente Foyer Soleil)** : il y a de l'insécurité dans le quartier (au niveau du 25 Mail de la Demi-Lune), le local poubelle a été brûlé à 5 reprises. Les habitants ne sont pas sereins et ont peur lorsqu'ils rentrent à leur domicile à des heures tardives. Et les moteurs des motos et voitures vrombissent jour et nuit, il est impossible de se reposer.

**Réponse Bureau** : La police municipale arrivera en 2023. Des caméras vidéo seront installées sur le quartier. En attendant, une réflexion sur le sujet peut avoir lieu : à votre avis comment faire pour sécuriser ce lieu ? Organisation de festivités ? Organisation de temps forts récurrents afin de se réapproprier les lieux ? Ce type de réflexion a toute sa place dans les bureaux de quartier (constituer un groupe qui pourra travailler sur ce sujet). Plus l'espace sera occupé, plus le trafic et le squat reculeront.

**Habitant** : Le problème du stationnement perdurera car un parking a été fermé. La 1ère des solutions serait de construire d'autres parkings.

**Représentant IDF habitat** : Ce parking sur 2 niveaux appartient à des copropriétaires pour l'un des niveaux, et à IDF Habitat pour l'autre niveau. Lieu de trafic et de dépôts d'encombrants en tout genre, le niveau 2 du parking a été fermé à la demande de la Mairie. IDF Habitat souhaiterait rouvrir ce parking et remettre en location des places pour les habitants, il leur faut pour cela une garantie de sécurité.

**Habitant (rue de Colmar)** : Jamais aucun travaux réalisés dans cette rue, alors que toutes les rues avoisinantes ont bénéficié de travaux (trottoirs). Des travaux sont-ils prévus ? Aussi, les lumières du foyer Adoma restent allumées toute la nuit, c'est du gaspillage et cela dérange certains riverains qui n'ont pas de volets. Y a-t-il des solutions du type interrupteur ou détecteur de passage pour éviter cela ?

Rue du Monument/rue Colmar, un arbre pousse et abîme le trottoir, il perd ses feuilles. La rue n'est pas balayée.

**Réponse Bureau** : D'autres rues n'ont pas été refaites, exemple du chemin des Tartres. Il est envisageable de monter un groupe de réflexion sur ce thème : comment embellir les rues ? Comment redonner une belle image ? Comment harmoniser nos rues ? Cette information est prise en note par les services et a été remontée.

Vous pouvez noter également la présence de la Municipalité sur les marchés du Centre-Ville et du Bois l'Abbé tous les 2èmes week-end du mois (vos élus à votre écoute), où il est possible de poser des questions. Le numéro vert est aussi une option envisageable, ainsi que l'adresse mail dédiée à faire remonter ce type d'informations : 0805 700 500 / [numerover@mairie-champigny94.fr](mailto:numerover@mairie-champigny94.fr)

**Habitant :** Rue Jules Péan, qui est en sens interdit, sauf pour les riverains. Toutes les rues ont été refaites, une partie en concertation avec les riverains, et une autre partie sans concertation. Les rues sont belles mais problèmes de stationnement : les gens se garent sur leur bateau, empêchant le passage des poussettes, piétons et PMR.

**Réponse Bureau :** Dans cette instance, il est justement question de pouvoir améliorer les choses ensemble. Il faut se saisir de ce type de sujet, le stationnement, et réfléchir ensemble.

-----

**Habitant :** Je vis au n°19 Chemin des Chaloux porte 16, la plupart des gens (livreurs...) se trompent et sonnent chez la voisine. Peut-on revoir cette signalisation ? Aussi, Monsieur le Maire lors de « Votre Maire à votre rencontre » a annoncé un réaménagement de l'école Henri Bassis. Va-t-il y avoir des logements ou un gymnase à la place ?

**Réponse Bureau :** S'il s'agit d'une inscription sur votre bâtiment ou votre porte, il faut signaler ce problème au syndic ou à votre bailleur pour qu'il fasse modifier le numéro. Le projet du groupe scolaire Henri Bassis comprend la démolition et la reconstruction du groupe scolaire, avec intégration d'un unique logement de fonction pour le régisseur. Un gymnase est également compris dans ce projet.

-----

**Habitant :** Les véhicules venant de Chennevières sur Marne ou Ormesson rentrent sur le quartier en passant par la rue Marcelin Berthelot (rue qui est interdite sauf aux résidents). Que peut faire la Mairie pour faire respecter cela ? Aussi, la Mairie peut-elle agir sur l'implantation d'entreprises au cœur des zones pavillonnaires ? Je vis en face d'une société de fabrication de volets et subis 5 jours sur 7 du matin au soir des nuisances sonores (bruits de machines). Quelles seraient les solutions possibles ? J'ai déjà signalé ce problème il y a 1 an.

**Réponse Bureau :** Des échanges ont eu lieu avec cette entreprise implantée sur le quartier depuis plus de 30 ans, afin qu'ils puissent déménager sur les zones d'activités ou industrielles. Il n'est pas possible de les expulser, mais il est possible de faire constater par un huissier les nuisances sonores (au-delà d'un certain nombre de décibels). La Municipalité travaille dans ce sens, à savoir que des travaux soient effectués pour insonoriser leurs locaux.

-----

**Habitant :** Il y a des déjections canines sur le quartier, en particulier devant mon domicile. Je me suis rendu au commissariat afin de faire une déclaration. Sur place, les fonctionnaires de police m'ont suggéré de me rendre à la mairie. A la mairie, il m'a été suggéré de me rendre au commissariat.

**Réponse Bureau :** C'est le commissariat qui doit prendre les plaintes.

-----

**Habitant :** Les Conseils de quartier étant consultatifs, comment être sûr de pouvoir réellement être écouté et de pas s'entendre dire après propositions que cela ne fonctionnera pas ?

**Réponse Bureau :** Le but des CQ est de pouvoir aboutir à quelque chose. En apportant des solutions, des propositions, comme par exemple comment améliorer la voirie ou le flux devant l'école Henri Bassis cela vaut la peine de travailler sur cette construction et ces propositions. Les CQ sont organisés pour permettre aux habitants de se regrouper, de travailler et construire sur des problématiques.

**Habitant (*Chemin des Lilas*) :** Les réunions se suivent et se ressemblent, en parlant toujours du Mail de la Demi-Lune. Pourquoi ne pas organiser des réunions spécifiques pour le Mail ?

**Aussi, en ce qui concerne l'implantation du collège Nelson Mandela :** comment vont s'organiser les flux de circulation (sur l'avenue F. Mitterrand) ? Un bus passera-t-il par là ?

**Réponse Bureau :** Des aménagements seront faits autour du collège. Le collège ne dépend pas du quartier Plateau/VDO, c'est pour cela que ce thème de réflexion n'a pas été proposé à l'ordre du jour. Des enfants du quartier iront probablement sur ce collège et effectivement cette question de flux, de circulation, trottoirs, voirie pourra être travaillée.

Un flyer de présentation a été boité par le département récemment. A la fin des travaux, une rue devrait être aménagée afin de sécuriser le passage des collégiens et améliorer la circulation.

Le sujet du Mail de la Demi-lune a été abordé ce soir par les habitants du quartier Plateau/VDO, le Mail fait partie de ce quartier.

-----

**Habitant :** Demande de précisions sur les caméras vidéo sur la ville.

**Habitant :** Une zone a été définie en vidéo verbalisation (avenue Dormoy, entre la Maire et l'embranchement de la rue du Monument), devant les restaurants pour les stationnements en double file, réduisant la circulation sur 1 voie. Pourtant il y a des caméras, où est la vidéo verbalisation ?

**Réponse Bureau :** Il y a des caméras mais pas de vidéo verbalisation actuellement. Il y aura 114 caméras à terme sur la Ville et la vidéo verbalisation sera effective sur certains secteurs.

-----

**Habitant :** Verdure sur le quartier mais pas entretenue.

**Réponse Bureau :** le service dédié interviendra la semaine du 20 mars.

-----

**Habitant :** Jet de nourriture aux pigeons, donc beaucoup de pigeons sur le quartier, mais aussi des rats.

**Réponse Bureau :** Il ne faut pas hésiter à saisir votre syndicat de copropriété. Chacun doit prendre ses responsabilités dans la gestion de la propreté.

-----

## Propositions ateliers suite aux échanges

### « Divers » :

- ∂ Comment se réappropriier l'espace du Mail de la Demi-Lune, lui redonner vie ?
- ∂ Comment embellir les rues? Comment harmoniser les rues ?
- ∂ Flux de circulation devant les écoles / Stationnement.

## 4. EN CONCLUSION

---

Monsieur LATRONCHE et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions intéressantes lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint présenté ce soir est disponible sur la plate-forme « Je Participe » :

→ <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>

Rappel de l'adresse vie des quartiers ([viedesquartiers@mairie-champigny94.fr](mailto:viedesquartiers@mairie-champigny94.fr)). Pour les problématiques personnelles, rappel des rencontres des élus sur les marchés mais aussi du numéro vert et l'adresse mail dédiée ([numeroverte@mairie-champigny94.fr](mailto:numeroverte@mairie-champigny94.fr))